

**Extrait du**  
**Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CF-INF-30-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

---

**CF - Infractions et sanctions - Mise en œuvre des pénalités fiscales**

**Positionnement du document dans le plan :**

CF - Contrôle fiscal

Infractions et sanctions

Titre 3 : Mise en œuvre des pénalités fiscales

**1**

Ce titre a pour objet l'examen des règles suivantes :

- la constatation et la preuve des infractions fiscales (chapitre 1, cf. [BOI-CF-INF-30-10](#)) ;
- l'application et la motivation des sanctions fiscales (chapitre 2, cf. [BOI-CF-INF-30-20](#)) ;
- le recouvrement, contentieux, prescription des pénalités fiscales et règles de solidarité dans le paiement des pénalités fiscales (chapitre 3, cf. [BOI-CF-INF-30-30](#)) ;
- les autres règles relatives à la mise en œuvre des pénalités fiscales (chapitre 4, cf. [BOI-CF-INF-30-40](#)).